



ONLINE

ÉGALITÉ DES GENRES

# CERTIFICATION DES FACILITATEURS ET FACILITATRICES D'AUDIT DE GENRE DU BIT

30 AOÛT – 22 OCTOBRE 2021

 8 SEMAINES, 60 HEURES

*Note d'information*



Organisation  
internationale  
du Travail



Centre international de formation

## CONTEXTE

L'audit participatif de genre (APG) est un outil d'évaluation participatif utilisé par les organisations pour refléter et analyser leur propre capacité sur l'intégration des questions de genre, les défis et bonnes pratiques. Il est aussi un processus qui favorise l'apprentissage organisationnel sur l'égalité genre et l'intégration de la dimension de genre par le biais d'une méthodologie participative.

## OBJECTIF GLOBAL

### ***Pourquoi la certification est-elle nécessaire?***

### ***Pourquoi devenir facilitateur·trice·s certifié·e·s?***

Pour les facilitateur·trice·s certifié·e·s, la certification APG du BIT repose sur des normes de qualité élevées et une méthodologie solide. La certification BIT constitue un gage de garantie pour les organisations désireuses d'employer des facilitateur·trice·s certifié·e·s pour la mise en œuvre de l'audit. La certification offre un ensemble de compétences spécifiques de savoir-faire, pour:

- appliquer une perspective de genre au travail analytique;
- détecter et cartographier la discrimination au travail;
- identifier des stratégies de plaidoyer et de renforcement des capacités et promouvoir des lieux de travail inclusifs;
- améliorer les compétences de communication et la capacité organisationnelle afin de former et coordonner une équipe d'audit de genre;
- analyser la gouvernance, les systèmes de suivi et l'évaluation et instruments en place pour l'égalité et gestion du changement;
- identifier les nouveaux défis et les améliorations possibles.



Les participant·e·s qui réussissent deviendront des facilitateur·trice·s certifié·e·s accrédité·e·s pour mener des audits dans divers types d'organisations et feront partie d'une base de données qui est utilisée par les organisations à la recherche de personnes détenant la certification APG du BIT.

Les facilitateur·trice·s certifié·e·s auront accès à :

- tous les contenus du cours APG, études de cas, outils de formation et matériel de référence;
- un réseau de facilitateur·trice·s certifié·e·s du monde entier qui se soutiennent mutuellement dans la réalisation et dans l'identification des possibilités professionnelles;
- accès préférentiel aux futurs programmes d'études de l'APG et à de référence de l'OIT.

Le processus de certification est une expérience de développement professionnel précieuse. Toute personne participant au processus de certification, qu'elle soit certifiée ou non, obtiendra un certificat de participation, et aura eu l'occasion d'apprendre nouvelles techniques de formation et de renforcer son expertise.

## PUBLIC CIBLE

Le processus de certification est ouvert aux :

- ancien·e·s participant·e·s de l'APG formé·e·s par l'OIT ou son Centre international de formation, ou qui ont suivi une formation similaire;
- fonctionnaires des gouvernements et des Nations Unies, personnel des organisations de la société civile personnel, expert·e·s en genre et consultant·e·s travaillant sur les questions de genre.

### DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Seul les dossiers complets seront considérés. Le dossier doit inclure pour tous les candidat·e·s :

- le formulaire d'inscription en ligne dûment complété (disponible à l'adresse : <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9713894/fr>);
- une courte dissertation originale, rédigée par le·la candidat·e, de maximum de 500 mots décrivant les défis de l'intégration du genre dans sa propre organisation (ou, à défaut, les principaux défis en général).

Pour les étudiant·e·s ou les nouveaux·elles diplômé·e·s :

- des transcriptions certifiées et une lettre de référence d'un·e professeur·e d'université.

Pour les employé·e·s :

- lettre de l'employeur·e précisant la durée de l'emploi, les rôles et les responsabilités.

Les candidat·e·s travaillant pour une ONG doivent fournir une copie du statut et de l'enregistrement de l'ONG.

Pour les travailleur·e·s indépendant·e·s :

- deux lettres de référence de client·e·s précédent·e·s, y compris les termes de référence.

# CONDITIONS PRÉALABLES

## ACCREDITATION DES ACQUIS PRÉALABLES (AAP) PRÉREQUIS

L'AAP sera effectuée par le CIF-OIT à la réception du dossier complet de candidature. Seules les candidat-e-s qui auront été retenus seront invité-e-s à s'inscrire au processus de certification.

Les prérequis sont les suivants:

- Expérience professionnelle antérieure en matière d'égalité des genres ou dans les domaines liés à l'autonomisation depuis au moins deux ans ou avoir terminé des études postsecondaires / études de recherche pertinentes à la date limite de soumission
- Bonnes capacités d'écriture (dans la langue de travail principale) et capacités analytiques sont essentielles.
- Savoir écrire et parler dans la langue dans laquelle la formation est dispensée.

**Inscription :** Les demandes seront examinées par un comité de sélection et seul-e-s les candidat-e-s qui remplissent les conditions préalables seront invité-e-s à l'atelier.

## PROCESSUS DE CERTIFICATION

La phase d'apprentissage comprend deux éléments obligatoires:

### 1. PHASE D'APPRENTISSAGE EN LIGNE ET À DISTANCE

Les modules en ligne couvriront le contenu suivant:

- processus d'audit de genre et les concepts et principes de base des audits et des évaluations de genre;
- les diverses formes de la discrimination dans le monde du travail gestion du changement;
- les phases de l'audit, étape par étape.

Le module en ligne sera évalué par des tuteur-trice-s à travers des forums de discussion et des exercices de fin de module.

### 2. EXAMEN/TEST DES COMPÉTENCES

Les participant-e-s présenteront:

- un test écrit comprenant des questions à choix multiples et une analyse de scénario;
- des exercices pratiques et simulations.

L'examen sera basé sur des compétences spécifiques qui seront indiquées aux participant-e-s au début de l'atelier.

# RÔLES ET RESPONSABILITÉS

## RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CIF-OIT

- Fournir l'expertise pertinente requise pendant la formation et les phases d'examen
- En collaboration avec le Service des questions de genre, de l'égalité et de la diversité du BIT, gérer la liste des facilitateur-trice-s certifié-e-s de l'APG
- Gérer un forum pour les facilitateur-trice-s
- Tenir les facilitateur-trice-s certifié-e-s informé-e-s des nouvelles approches, produits et possibilités.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES FACILITATEURS DE L'APG AFIN QUE LEUR CERTIFICATION PUISSE ÊTRE RENOUELÉE À LA FIN DE LA PÉRIODE DE CINQ ANS

Les facilitateur-trice-s certifié-e-s devront:

- informer le CIF-OIT des audits qu'ils-elles ont mené-e-s et fournir des détails sur leur propre rôle, ainsi qu'une autoévaluation, et si possible des détails sur la taille des organisations auditées;
- partager leur expérience à travers la communauté en ligne et fournir des contributions aux autres facilitateur-trice-s certifié-e-s;
- maintenir une conduite professionnelle selon les principes APG (confidentialité, attitude neutre, etc.);
- garder à l'esprit que les facilitateur-trice-s certifié-e-s par le BIT effectuant des APG doivent le faire conformément aux principes, valeurs et normes de l'OIT.

## POLITIQUE DE MAINTIEN DE LA CERTIFICATION

Les facilitateur-trice-s certifié-e-s sont censé-e-s appliquer leurs nouvelles compétences dans les cinq ans suivant la date de certification afin de les conserver et de les développer au fil des ans. C'est aussi un moyen pour le CIF-OIT de suivre, contrôler et assurer un retour d'information avec les facilitateur-trice-s. Les détails sur le maintien de la certification seront communiqués aux candidat-e-s sélectionné-e-s. La formation et la certification seront réalisées par des expert-e-s en genre qui ont appliqué la méthodologie du BIT, ont effectué des audits et sont des formateur-trice-s chevronné-e-s. Ils-elles possèdent une grande expérience de l'appui aux institutions nationales et internationales en matière d'intégration du genre dans les programmes de développement.

## DATES

30 août au 22 octobre, 2021

## LANGUE

Français et anglais.

## FRAIS DE PARTICIPATION

Le coût total de la participation est de **1,850 euros**.

Les frais didactiques englobent:

- la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'activité;
- les livres et autres matériels de formation;
- l'accès à la plateforme dédiée à l'activité et au Campus en ligne du CIF-OIT.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais didactiques et de subsistance doivent être payés à l'avance par le·la participant·e ou son sponsor par virement bancaire ou carte de crédit. Les paiements par virement bancaire doivent être effectués à:

Centre international de formation de l'OIT

Numéro de compte: 560002

Banque: Intesa San Paolo, agence 523

IBAN: IT96 G 03069 09214 100000560002

BIC: BCITITMM

Adresse: Viale Maestri del Lavoro 10

10127 Turin, Italie

*Note: sur le formulaire de virement bancaire, indiquer le nom du·de la participant·e et le le code de l'activité.*

Pour les paiements par carte de crédit, veuillez envoyer un courriel à: [ilsgen@itcilo.org](mailto:ilsgen@itcilo.org)

## INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est le **15 août, 2021**.

Pour soumettre votre demande ou pour de plus amples informations:

<https://www.itcilo.org/fr/courses/certification-de-facilitateurs-en-audit-participatif-de-genre>

Si vous avez un sponsor, veuillez inclure la lettre de parrainage / de financement.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

En tant qu'organisation dédiée aux droits humains et à la justice sociale, l'OIT joue un rôle moteur dans les efforts internationaux de promotion de l'égalité des genres. Conformément à cette orientation, **les candidatures masculines seront particulièrement bienvenues**.

## DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

## INFOS

### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

#### Centre international de formation de l'OIT

Normes internationales du travail, droits au travail et égalité des genres (ILSGEN)  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin, Italie

T +39 011 693 6600  
[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

CODE DE L'ACTIVITE: A9713894